



Mondercange, le 18 avril 2018

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention lors de la séance du conseil communal du 20 avril 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du conseil communal l'intervention suivante :

Le 20 mars 2018, la Chambre des Députés vient de se prononcer unanimement pour l'adoption de la loi portant organisation de la sécurité civile et création d'un Corps grand-ducal d'incendie et de secours, ce qui confirme la lucidité des remarques faites par les conseillers du LSAP lors de la présentation du budget de l'exercice 2018 et notamment son article 4/320/223300/18026 (acquisition d'un camion pour les besoins des Sapeurs-pompiers des Commune de Mondercange et Reckange/Mess).

Dans sa réponse, Monsieur le Bourgmestre soutint que, contre vents et marées le Collège échevinal maintiendrait son cap et lancerait sans délai la procédure d'acquisition du fourgon-pompe en question. Les promesses du programme électoral du CSV obligent !

Au demeurant, le LSAP est d'avis que cette position est devenue intolérable et que le collège doit rebrousser chemin pour orienter sa conduite sur une base plus proche de la réalité. L'enjeu n'est pas des moindres puisque notre commune court le risque de grosses pertes financières en faisant des dépenses en propre régie, essayant parallèlement la contribution au fonds de financement du CGDIS, d'où un double emploi.

Alors que la mise en place du CGDIS ne va tarder à prendre forme et qu'elle ne manquera certainement pas d'avoir des répercussions autrement considérables sur l'organisation et le financement du Centre d'Incendie et de Secours Monnerech - Reckeng/Mess, les conseillers du LSAP aimeraient avoir la prise de position du Collège échevinal par rapport aux questions suivantes :

Matériel de sauvetage

- Le collège échevinal, entend-il faire avorter son projet d'acquisition du camion inscrit au service extraordinaire du budget communal ? Dans quelle phase se trouve la procédure (soumission publique, commande) ? Est-ce qu'il existe un accord de la part de la commune de Reckange/Mess ? Est-ce qu'il existe un accord de l'Etat quant au co-financement ?
- Est-ce que le matériel de sauvetage (y compris le fourgon en voie d'acquisition) sera transféré au CGDIS ? Y aura-t-il une indemnité de compensation ?

Bâtiment

Les bâtiment et dépendances sis à Pontpierre abritant le Centre d'Incendie et de Secours Monnerech - Reckeng/Mess, continueront-ils à servir selon leur destination d'origine sachant que le projet de loi prévoit à l'échelle nationale une réduction sensible du nombre des centres de sauvetage et d'incendie ? Dans l'affirmative, est-ce qu'ils seront attribués au CGDIS ? Y aura-t-il transfert de propriété ou location ? Quels seront les indemnités voire loyers ?

Personnel communal

Un nombre important des membres de notre corps des sapeurs-pompiers fait partie des services communaux et contribue dans une large mesure à combler les équipes de permanence. Les informations recueillies dans la presse font constater que tel doit être le cas dans la plupart des communes de moindre envergure et que bon nombre de corps ne sauraient fonctionner sans cette prémisse. Il semble régner une grande incertitude quant à la destinée des agents communaux.

D'où la question : resteront-ils attachés au service communal ou intégreront-ils les services du CGDIS ? Est-ce que le Collège échevinal est en mesure de donner des précisions à ce sujet ? Est-ce que l'organisation du service des travaux municipaux en pâtira ?

Contribution financière

Est-ce que le Collège échevinal dispose des montants auxquels il faut s'attendre en matière de contribution aux frais de fonctionnement du CGDIS ? Est-ce que le calcul se fait au prorata du nombre d'habitants ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste
Danielle BECKER-BAUER
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK